

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

I- Comptes administratifs 2015 :

A- Commune :

Dépenses de fonctionnement : 134 088.95 €

Recettes de fonctionnement : 163 452.01 €

Excédent 2015 : 29 363.06 €

Excédent reporté : 320 472.73 €

D'où un excédent total de 349 835.79 €

Dépense d'investissement : 26 873.81 €

Recettes d'investissement : 34 871.14 €

Excédent 2015 : 7 997.33 €

Déficit investissement reporté : 1 728.01 €

D'où un excédent total de 9 725.34 €

B- Service des eaux :

Dépense de fonctionnement : 22 823.87 €

Recette de fonctionnement : 23 193.88 €

Excédent 2015 : 370.01 €

Excédent reporté : 36 212.37 €

D'où un excédent total de 36 582.38 €

Dépenses d'investissement : 81 837.21€

Recettes d'investissement : 88 360.08 €

Excédent investissement 2015 : 6 522.87 €

Déficit reporté : 70 207.47 €

D'où un déficit d'investissement total de 63 684.60 €

C- CCAS :

Dépense de fonctionnement : 594 €

Recette de fonctionnement : 0 €

Excédent reporté : 1 072.66 € ce qui donne un excédent total de 478.66 €

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

II- Comptes de gestion 2015 :

Identiques aux comptes administratifs, ils sont adoptés à l'unanimité.

III- Affectation du résultat de fonctionnement

Les excédents reportés restent en fonctionnement.

IV- Budgets primitifs 2016 :

A- Commune :

Recettes de fonctionnement : 154 300 € auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de 349 835 € €, pour aboutir à une disponibilité totale de 504 135 €.

Dépenses de fonctionnement : 504 135 € dont 308 272 € pour virement à la section d'investissement

Recettes d'investissement : 729 211€ dont 308 272 € provenant de la section de fonctionnement et emprunt de 399 276 €.

Ce qui permet les dépenses suivantes :

-emprunt : 2 873 €

-Livres : 7000 €

-travaux d'aménagement du bourg : 640 000 €

-Prêt au service des eaux : 60 000 €

-Achat matériel : 19 338 €

B- Service des eaux :

Recettes de fonctionnement : 23 798 €

Excédent reporté : 36 582 €

Disponibilité de 60 380 €

Dépense de fonctionnement : 60 380 € dont 33 631 € pour virement à la section d'investissement.

Recettes d'investissement : 107 710 € dont 33 631 € provenant de la section de fonctionnement.

Dépenses : 107 710 € dont 39 027 € affecté à la rénovation des réseaux.

V- Avis du conseil municipal concernant l'enquête publique présentée par la SCEA de Traonnevezec

Par arrêté préfectoral du 8 janvier 2016, le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois (du 15 février 2016 au 17 mars 2016) , sur la demande formulée par la SCEA de Traonnevezec, dont le siège social est à IRVILLAC, en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la restructuration et à l'extension d'un élevage de vaches laitières et de bovins viande aux lieux-dits Keranguinal et Guern Emery à IRVILLAC et Runguen à LE TREHOU.

En application de l'article R 512-20 du Code de l'environnement, il convient d'adresser au Préfet l'avis du conseil municipal concernant cette enquête publique.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable par 9 voix pour et une abstention pour la restructuration et l'extension de son élevage de vaches laitières et de bovins viande.